



APPEL À COLLABORATION



SENTIERS D'INTERPRETATION NUMERIQUES

Juin 2026

POCTEFA DESIR





APPEL À COLLABORATION

Type	Rédaction et construction des sentiers d'interprétation transfrontaliers pour l'application numérique Museum Numérique des Pyrénées
Nom	SENTIERS D'INTERPRÉTATION TRANSFRONTALIERS
Projet	POCTEFA DESIR

1. Présentation

Réseau Éducation Pyrénées Vivantes

Le [Réseau Education Pyrénées Vivantes](#) (REPV) est une association transfrontalière qui développe des actions d'éducation à l'environnement et de médiation aux territoires sur l'ensemble des versants pyrénéens.

Rassemblant 97 structures membres (France, Espagne, Andorre), il porte différentes initiatives pour la conception de dispositifs pédagogiques autour d'enjeux pyrénéens.

Projet

Le réseau Education Pyrénées Vivantes est un des partenaires du projet POCTEFA DESIR. Dans le cadre de ce projet transfrontalier les actions du réseau viennent accompagner les propriétaires et gestionnaires de refuges pour favoriser l'intégration des enjeux écologiques dans le développement économique des refuges et valoriser les actions autour de la transition.

Intention du réseau pour le projet POCTEFA DESIR :

- Accompagner la transition écologique et énergétique des refuges.
- Accompagner les nouveaux utilisateurs des espaces montagnards et nouveaux clients des refuges.
- Transmettre et valoriser les bonnes pratiques.

3 publics prioritaires sont ciblés :

- Propriétaires des refuges
- Gestionnaires des refuges
- Clients des refuges et usagers visiteurs des espaces montagnards.

Dans le cadre de ce projet POCTEFA DESIR, le réseau Education Pyrénées Vivantes souhaite contribuer à la découverte et valorisation des patrimoines des Pyrénées à travers la création de 6 sentiers d'interprétations numériques qui seront intégrés à l'application **Museum Numérique des Pyrénées**.

Museum Numérique des Pyrénées

Les publics en situation de découverte du massif circulent de part et d'autre des frontières et vont rechercher indifféremment des informations relatives aux patrimoines. Le réseau Education Pyrénées Vivantes tente d'être le support transfrontalier vivant et ambitieux de cette conscience commune du patrimoine naturel et culturel pyrénéen.

Le Muséum est un outil d'interprétation du patrimoine naturel en intégrant les dimensions culturelles, historiques et sociales proposant différents angles de vue sur les patrimoines du massif.

L'application mobile et le site internet de découverte et de valorisation des patrimoines Museum Numérique des Pyrénées a été créée dans le cadre du projet transfrontalier piloté par le REPV ADNPy (2019-2021).

Le site internet consultable en préparation de sa randonnée ou depuis un téléphone portable sur le terrain propose d'une part des expositions thématiques et d'autre part des invitations au voyage dans la nature par des itinéraires au cœur de sites naturels pour révéler l'esprit des Pyrénées.

2. Objet de la présente consultation

CREATION DES SENTIERS D'INTERPRETATION TRANSFRONTALIERS

Le présent document a pour objet de préciser les modalités de sélection et de fonctionnement, de nature technique et économique, qui régiront la création des sentiers d'interprétation transfrontaliers à intégrer dans le Muséum Numérique des Pyrénées.

Les sentiers d'interprétation seront créés dans les territoire transfrontaliers de : Navarre-Pyrénées Atlantiques, Aragón-Hautes Pyrénées, Aragon-Haute Garonne, Catalogne-Ariège, Andorre-Ariège.

Les candidatures pourront postuler à la création d'un ou plusieurs sentiers. Les candidats à cet appel devront couvrir les territoires de chaque côté de la frontière pour chaque sentier concerné.

Charge de travail

- 1- Analyse documentaire et identification des sujets
- 2- Identifier les points d'intérêt d'un sentier transfrontalier.
Identifier les thématiques ou fil conducteur à traiter (scénario, approche...)
- 3- Repérage terrain et géolocalisation des points d'intérêt
- 4- Collecte ou création photographique ou media
- 5- Rédaction et production des contenus

	<p>6- Intégrer les contenus du parcours dans une plateforme dédiée ou dans le Muséum.</p> <p>L'objectif est d'élaborer à minima 15 points d'intérêts patrimoniaux pour chaque itinéraire au travers de points remarquables réunis ou pas dans le parcours interprété (plus de points peuvent être proposés dans le parcours, ex. 20 ou 25). Ces points seront distribués entre deux hébergements/refuges de montagne sur le parcours (voir tableau en Annexe).</p> <p>IMPORTANT : Le travail d'interprétation devra être effectué sur des tronçons de sentiers compris entre deux hébergements (souvent refuges) (mentionné en annexe pour chaque sentier, ces tronçons se situant sur des itinéraires transfrontaliers bien plus longs.</p> <p>La création d'un parcours représente 7 jours de travail à distribuer entre mi-juillet et fin décembre 2026.</p> <p>Vous trouverez en annexe la méthodologie proposée pour la création de ces parcours.</p>
<p>Période de mise en œuvre</p>	<p>L'entité retenue pourra créer son parcours entre mi- juillet 2026 et décembre 2026.</p> <p>La phase terrain (pour géolocalisation des points ainsi qu'établissement des mêmes) est plus favorable pendant l'été et l'automne.</p>
<p>Localisation géographique du projet</p>	<p>Les 6 sentiers d'interprétation à produire sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Navarra - Pyrénées Atlantiques GRT N°12 : Portillon de Eraize ● Aragón-Hautes Pyrénées GRT N°24: Puerto de Mercado ● Aragón-Hautes Pyrénées GRT N°30 : Boucharo / Bujaruelo ● Aragon - Haute Garonne GRT N° 46 : Port de Venasque ● Cataluña-Ariège GRT N°61 : Port de Sullo ● Andorra-Ariège : Fontargenta <p>Vous trouverez en Annexe un tableau récapitulatif des itinéraires ainsi que <u>les hébergements associés à ces parcours transfrontaliers</u>.</p>
<p>Livrables</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Point géolocalisés du parcours ▪ Contenu rédactionnel de chaque point du parcours et son contenu média associé (en FR et CAST) , dont : <ul style="list-style-type: none"> - Titre du point - Coordonnée GPS - Texte et ou media associé - Crédit ou bibliographie ▪ Insertion des parcours dans une plateforme dédiée (qui sera communiqué ultérieurement)

Profil attendu	
Expériences	<ul style="list-style-type: none"> Expérience dans la création, la conception et le développement d'outils d'éducation à l'environnement grand public.
Compétences	<ul style="list-style-type: none"> Création des contenus d'interprétation Capacité rédactionnelle
Connaissances	<ul style="list-style-type: none"> Connaissance approfondie de l'écosystème naturel et culturel du parcours à produire.
En option	<p>VISIO REPV EXPLICATIVE DE L'OUTIL</p> <p>Le REPV propose une réunion informative de l'outil et des attentes des sentiers d'interprétation aux entités intéressées.</p> <p>Cette réunion se tiendra par visio le 08/07/2026 de 11h à 12h sur le lien ci-dessous :</p> <p>https://us06web.zoom.us/j/86316602024?pwd=huKzOngf5pJiDgDix1xakYKrl dZ3Yq.1</p>
Disponibilité	Pour des suivis intermédiaires avec le REPV sur la création des contenus et des médias.

3. Critères d'attribution

Les critères suivants ont été définis pour l'attribution de la présente mission :

CRITÈRES	PONDÉRATION
Proposition économique	40 points
Proposition technique	60 points

Évaluation de la proposition économique (40 points)

Nombre de jours de travail estimés	<p>Le nombre de jours à consacrer à chaque projet est de 7 jours ouvrables.</p> <p>La proposition économique mentionne tous les coûts inhérents à cette mission à savoir d'une part le coût des 7 journées ainsi que le coût du déplacement.</p>
Coût total TTC	La proposition économique doit mentionner les coûts totaux, y compris les frais de déplacement.

Évaluation de la proposition technique (60 points)

La structure présentera une brève description de ces activités, expériences et compétences (3000 caractères maximum). **Elle présentera aussi le ou les parcours auxquels l'entité candidate.** L'analyse technique des propositions sera faite sur la base ci-dessous :

CRITÈRES	MAXIMUM ATTRIBUABLE
Expérience dans la création, la conception et le développement d'outils d'éducation à l'environnement grand public.	10 points
Capacité rédactionnelle et langues	10 points
Création des contenus d'interprétation (nb de points)	25 points
Connaissance approfondie de l'écosystème naturel et culturel du parcours à produire.	15 points

4. Soumission des candidatures

Documents attendus	Les entités intéressées doivent envoyer leurs propositions sous la forme d'un document au format PDF, répondant aux propositions techniques et économiques de la présente offre. <u>Merci d'envoyer un seul document avec la candidature et le devis pour chaque itinéraire.</u>
Mode de transmission	Courrier électronique à candidature@repv.org
Date limite de remise des candidatures	13 juillet 2026 à 12h00

5. Formalisation de l'accord de collaboration

Sur la base des candidatures reçues, le Réseau Éducation Pyrénées Vivantes procédera à la sélection des structures répondant le mieux aux critères et aux conditions définis dans le présent document. Les résultats de la sélection seront communiqués aux candidats **au plus tard le 20 juillet 2026** par courrier électronique. Les structures retenues seront invitées, dans ce même courrier, à transmettre un **devis formalisé** correspondant à la prestation proposée. Ce devis, une fois validé et signé par le REPV, fera office d'accord de collaboration pour la mise en œuvre du projet. Les candidats non retenus recevront également un courrier électronique les informant de la décision.

ANNEXES

TABLEAU D'ITINERAIRES ET REFUGES ASSOCIÉS

Provinces	Départements	N° GRT	Nom	Tronçons à interpréter
Navarra	Pyrénées Atlantiques	12	Portillon de Eraize	Hébergement St-Engrace / Refuge de Belagua
Aragon	Hautes Pyrénées	24	Puerto de Mercado	Refuge Wallon marcadau / Refuge Bachimania
Aragon	Hautes Pyrénées	30	Col de Boucharo	Grange Holle / Gavarnie / Refuge Bujaruelo
Aragon	Haute-Garonne	46	Port de Venasque	Refuge Venasque / Refuge Renclusa
Cataluña	Ariège	61	Port de Sullo	Refuge Pinet / Refuge Val Ferrera
Andorra	Ariège		Crêtes de Fontargenta	Refuge Rhule / Refuge Juclar

MÉTHODOLOGIE POUR LA CREATION DES POINTS D'INTERET

1- Qu'est ce que c'est un point d'intérêt ?

Un point d'intérêt (ou « spot ») correspond à la mise en récit d'un fait, d'une idée, d'un savoir, d'un savoir-faire ou d'un témoignage à travers un contenu court, attractif et facilement accessible.

Un point = une idée = un objectif

C'est le principe fondamental de la démarche.

Un point d'intérêt efficace ne cherche pas à tout raconter. Il met en lumière une seule idée forte et invite l'utilisateur à observer, comprendre, ressentir ou s'interroger.

Un point d'intérêt n'est pas l'équivalent d'une fiche descriptive ou d'un audioguide classique.

Son objectif est de faire vivre une expérience :

- Observer un détail du paysage
- Comparer deux situations
- Comprendre un phénomène
- Découvrir une anecdote

- Ressentir une ambiance
- Questionner ses représentations

Un point peut apporter une réponse, mais il peut aussi simplement poser une question pertinente et ouvrir une réflexion.

L'ambition est de rendre l'utilisateur acteur de sa découverte du territoire.

2. Formats attendus

Les contenus doivent rester courts et accessibles.

Texte : 300 caractères maximum

Titre : 50 caractères maximum

Audio / vidéo : 1 à 1 min 30 maximum

- **Le rôle essentiel de l'image**

Les photographies ne constituent pas de simples illustrations. Elles participent pleinement à la transmission du message et à l'expérience proposée à l'utilisateur. Dans un outil numérique, l'image est souvent le premier élément consulté. Elle doit donc être pensée comme un véritable support d'interprétation.

- **Critères généraux**

Les photographies doivent :

- Être de bonne qualité technique (netteté, luminosité, résolution suffisante)
- Présenter un intérêt informatif ou interprétatif
- Attirer le regard et susciter la curiosité
- Permettre d'observer un phénomène, un détail ou une relation dans le paysage
- Être cohérentes avec le message principal du point d'intérêt

Les photographies intégrant une présence humaine (personne en observation, berger, scientifique, gardien de refuge, habitant ou usager du territoire...) suscitent souvent davantage d'intérêt et d'engagement que les paysages vides, à condition qu'elles contribuent à la compréhension du sujet traité et ne se limitent pas à une fonction purement illustrative.

Un spot peut ainsi être simplement la juxtaposition de 2 photos : 2 photos comparatives qui pointent des différences et points communs, photos avant-après (travaux, saisons, changement dans les paysages...). Un spot peut être un diaporama de 4 ou 5 photos avec des commentaires et infographies mettant en avant des chiffres clés, des informations clés, des incitations à faire ou vivre une expérience à l'utilisateur à qui il s'adresse.

- **Formats privilégiés**

La consultation des contenus se faisant principalement sur smartphone, les photographies au format vertical (portrait) sont à privilégier lorsque cela est possible.

Toutefois, certaines thématiques nécessitent des formats horizontaux comme des panoramas, lectures de paysage, comparaison de versants, identification de sommets ou d'éléments

éloignés... Dans ce cas, il est recommandé de prévoir des images de haute qualité permettant un zoom confortable.

L'objectif est que chaque photographie aide l'utilisateur à voir ce qu'il n'aurait peut-être pas remarqué seul et contribue à faire du point d'intérêt une véritable expérience de découverte.

3. Les grandes étapes de création des points d'intérêt

Étape 1-Recherche documentaire et définition des sujets.

Temps estimatif : 40 à 50 % du temps de travail

Cette étape constitue le socle de la démarche.

Elle permet :

- D'identifier les patrimoines remarquables
- De sélectionner les thématiques pertinentes
- De définir les objectifs des futurs points d'intérêt
- De préparer le travail de terrain

A partir de ces lectures qui visent à identifier des savoirs utiles, les équipes de réalisation des points trouveront un angle rédactionnel et éditorial pour les valoriser, pour créer des points d'intérêt pertinents, appétents, efficaces dans la transmission ludique et interprétée des savoirs.

Les scénarios des points, leur titre, les informations essentielles pour chaque point émergeront de cette phase. C'est un moment de bureau, qui si réalisé de manière efficace peut être la source des contenus de la plupart des points.

Ce temps de recherche et d'identification des sujets et objectifs des spots à créer grâce à un travail attentif d'exploration et de d'extraction à partir de sources bibliographiques est essentiel.

Il permet de ne pas passer des heures sur le terrain sans trop savoir quoi exploiter ou raconter.

Il permet de déclencher des désirs d'aller plus loin sur certains savoirs, de les énoncer avec pertinence, de les rendre intéressants pour tous.

A partir de ces savoirs initiaux, l'idée est de les transformer en invitation à vivre une expérience pour les utilisateurs de ces spots, attitude habituelle dans l'élaboration de contenus d'éducation à l'environnement.

L'analyse des informations contenues dans les ouvrages thématiques et spécialisés sur les massifs montagneux explorés est capitale. Les savoirs contenus et publiés sont la source de base solide et fiable pour inspirer une interprétation claire et informée.

Cette phase bibliographique s'appuie sur la fréquentation possible de bibliothèques locales et départementales, d'organismes spécialisés, de bibliothèques universitaires, afin d'y consulter et analyser :

- Des ouvrages généraux proposant des synthèses de connaissance d'échelle locale, départementale ou régionale publiés sur le sujet par des universitaires, des experts dans les divers domaines patrimoniaux abordés, des érudits locaux, des archives départementales, des associations locales de valorisation des patrimoines naturels ou culturels...
- Des rapports thématiques ponctuels (accompagnant des travaux spécifiques ou des opérations et interventions in situ) ou rapports annuels, les rapports d'activité, bilan de chantiers de travail de divers organismes spécialisés dans les domaines patrimoniaux concernés : chambres d'agriculture, Office national des forêts, ONCFS (OFB), services des patrimoines, CAUE, Organismes gestionnaires des espaces naturels (parcs nationaux, réserves naturelles, PNR...), gestionnaires des grands sites, conseils départementaux ...
- Des revues spécialisées qui ont publié des articles en lien avec les massifs. Les thèmes de la forêt, de l'agriculture, de la découverte des massifs, d'écologie, des patrimoines culturels, de l'aménagement du territoire, du paysage :
Ex : revue géographique du sud-ouest, revue Pyrénées, revues locales spécialisées, ...
- Les plans de gestion ou équivalents du massif : Documents d'objectifs Natura 2000, études d'incidence ou d'impact, plan de gestion d'espaces protégés, études scientifiques ou opérations spéciales coordonnées par des équipes sur le massif.
- Les rapports de stage des étudiants universitaires ayant travaillé sur le massif considéré.

Etape 2- Rencontre avec des personnes ressources.

Temps estimatif : 10 à 15 % du temps de travail

La rencontre avec les acteurs du territoire complète le travail documentaire. A partir des points déjà identifiés, de sujets possibles extraits de la bibliographie et des connaissances personnelles des équipes de rédaction, la consultation de personnes ressources est essentielle et déclenche des mises en récits et de nouveaux points d'intérêt possibles. Ces échanges permettent d'enrichir les contenus, d'identifier des anecdotes, de découvrir de nouveaux sujets, de construire des récits incarnés.

Peuvent être sollicités : scientifiques, gestionnaires, gardiens de refuge, habitants, techniciens, associations, témoins locaux...

Etape 3- Repérage et collecte sur le terrain

Temps estimatif : 20 à 25 % du temps de travail

Cette étape vise à :

- Localiser les points
- Vérifier leur pertinence
- Réaliser les prises de vue
- Compléter les observations
- Identifier les éléments visibles dans le paysage

Les photographies collectées constituent souvent la matière première des futurs points.

Etape 4- Production des contenus et intégration dans la base de données

Temps estimatif : 20 à 25 % du temps de travail

Cette phase comprend :

- La rédaction des textes
- La sélection des médias
- La conception des éventuels supports graphiques
- L'intégration dans la base de données du Muséum Numérique des Pyrénées

4. Typologies de points d'intérêt

Afin de proposer une découverte complète du territoire, plusieurs catégories de points sont attendues.

Patrimoines naturels	<ul style="list-style-type: none"> ● Paysages (modification, écologie des versants). Panoramas – sommets visibles depuis des points de vue ● Géologie (usages de la pierre...) ● Faune (adaptation...) / grands prédateurs... ● Flore ● Habitats naturels ● Forêts, gestion, histoire, usages, écosystème... Arbres remarquables ● Eau, partage des eaux, zone humide, thermalisme) / glaciers / Lacs, écosystèmes liés à l'eau / Cascades ● Climat ● Phénomènes naturels
Patrimoines culturels et humains	<ul style="list-style-type: none"> ● Acteurs – Personnages – Témoins ● Histoire ● Toponymie ● Légendes, contes et récits ● Métiers et économies pyrénéennes, réflexions, état des lieux, présentation d'aspects particuliers, de personnages (pastoralisme, hydroélectricité, exploitation forestière, carrières, colporteurs, contrebande.../ ● Pastoralisme, races locales ● Estives ● Refuges ● Pyrénéisme ● Mines, exploitation des ressources

	<ul style="list-style-type: none"> ● Refuges : histoire, fonctionnement, anecdotes... ● Espaces naturels (N2000, PNP, PNR, RN...) ● Station de ski (re-végétalisation)
Sciences et transformations	<ul style="list-style-type: none"> ● Recherche scientifique (quelles recherches passées ou en cours sur les lieux, quelles actions de gestion environnementale ?) ● Changement climatique ● Gestion des espaces naturels ● Adaptation des territoires ● Biodiversité ● Migrations d'espèces, Endémisme ● Ciel étoilé ● Phénomènes et risques naturels (crues, séismes...)

A titre d'exemple, voici quelques typologies de points :

- Des spots de panoramas photographiques des pics et cols visibles depuis des points de vue identifiés sur les parcours dans le massif. Une photographie de paysage et la même photographie avec la désignation des pics et cols.
- Des analyses d'affleurements ou de paysages géologiques sur le massif, permettant de décrypter les moments clés de l'histoire géologique du massif concerné. Au travers d'une photo de paysage, des grands ensembles géologiques seront déterminés
- Des lectures de paysages : basées sur des photos, un descriptif de différents constituants
- Des analyses de milieux naturels ou humains dans le paysage
- Des analyses de toponymie. Sur un paysage de versant, pointer les toponymes visibles. En donner une définition ou explication avec quelques anecdotes qui s'y sont déroulées ou qui se disent à propos de ce lieu...
- Des portraits d'acteurs

FICHE TYPE D'UN POINT D'INTÉRÊT

Titre du point (max. 50 caractères)

Sous-titre si besoin

Localisation	<ul style="list-style-type: none"> - Coordonnées GPS - Lieu
Thématique	<ul style="list-style-type: none"> - Paysage - Géologie - Faune - Flore - Histoire - Refuge - etc.
Message principal	(Une phrase)
Contenu d'interprétation	(Max. 300 caractères)
Médias associés	<ul style="list-style-type: none"> - Minimum 2 photographies - Audio (optionnel) - Vidéo (optionnel) - Infographie (optionnel)
Sources mobilisées	<ul style="list-style-type: none"> - Bibliographie - Personnes ressources - Organismes consultés